






CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CAM) EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'UN MONTANT DE 500.000.000 DHS

	Tranche A Obligations subordonnées cotées à taux révisable	Tranche B Obligations subordonnées cotées à taux fixe	Tranche C Obligations subordonnées non cotées à taux révisable	Tranche D Obligations subordonnées non cotées à taux fixe
Montant maximum de la tranche	500.000.000Dhs	500.000.000Dhs	500.000.000Dhs	500.000.000Dhs
Nombre max. de titres à émettre	5.000	5.000	5.000	5.000
Valeur nominale	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs
Maturité	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux d'intérêt nominal	Révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 2,44% augmenté d'une prime de risque de 70 pbs. Pour la 1 ^{ère} année, le taux facial sera de 3,14%.	Fixe en référence au taux 7 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 3,04% augmenté d'une prime de risque de 70 pbs, soit 3,74%.	Révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 2,44% augmenté d'une prime de risque de 70 pbs. Pour la 1 ^{ère} année, le taux facial sera de 3,14%.	Fixe en référence au taux 7 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 3,04% augmenté d'une prime de risque de 70 pbs, soit 3,74%.
Prime de risque	70 pbs	70 pbs	70 pbs	70 pbs
Prix d'émission	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré	De gré à gré
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Mode de remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande avec priorité donnée aux tranches F et H, puis aux tranches B et D, ensuite aux tranches E et G et enfin aux tranches A et C.			

	Tranche E Obligations subordonnées cotées à taux révisable	Tranche F Obligations subordonnées cotées à taux fixe	Tranche G Obligations subordonnées non cotées à taux révisable	Tranche H Obligations subordonnées non cotées à taux fixe
Montant maximum de la tranche	500.000.000Dhs	500.000.000Dhs	500.000.000Dhs	500.000.000Dhs
Nombre max. de titres à émettre	5.000	5.000	5.000	5.000
Valeur nominale	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt nominal	Révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 2,44% augmenté d'une prime de risque de 80 pbs. Pour la 1 ^{ère} année, le taux facial sera de 3,24%.	Fixe en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 3,30% augmenté d'une prime de risque de 80 pbs, soit 4,10%.	Révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 2,44% augmenté d'une prime de risque de 80 pbs. Pour la 1 ^{ère} année, le taux facial sera de 3,24%.	Fixe en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 18 Octobre 2018, soit 3,30% augmenté d'une prime de risque de 80 pbs, soit 4,10%.
Prime de risque	80 pbs	80 pbs	80 pbs	80 pbs
Prix d'émission	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs	100.000Dhs
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré	De gré à gré
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Mode de remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande avec priorité donnée aux tranches F et H, puis aux tranches B et D, ensuite aux tranches E et G et enfin aux tranches A et C.			

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 22 AU 24 OCTOBRE 2018 INCLUS

SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS QUALIFIES DE DROIT MAROCAIN TELS QUE LISTES DANS LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION

Conseiller Financier & Coordinateur Global	Co-Conseillers Financiers		
 القرض الفلاحي للمغرب CREDIT AGRICOLE DU MAROC	 VALORIS CORPORATE FINANCE CONSEIL ET INGENIERIE	 OAKLINS ATLAS CAPITAL	 CAPITAL TRUST
Membre du syndicat de placement	Chef de File du syndicat de placement et centralisateur des ordres de souscription	Co-Chefs de File du syndicat de placement	Organisme Domiciliaire & chargé de l'enregistrement de l'opération
 القرض الفلاحي للمغرب CREDIT AGRICOLE DU MAROC	 VALORIS SECURITIES Société de Bourse	 OAKLINS ATLAS CAPITAL	 M.S.I.N. MEMBRE DU MAROC

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, l'original de la note d'information a été visé par l'AMMC le 08 Octobre 2018 sous la référence N° VI/EM/021/2018.